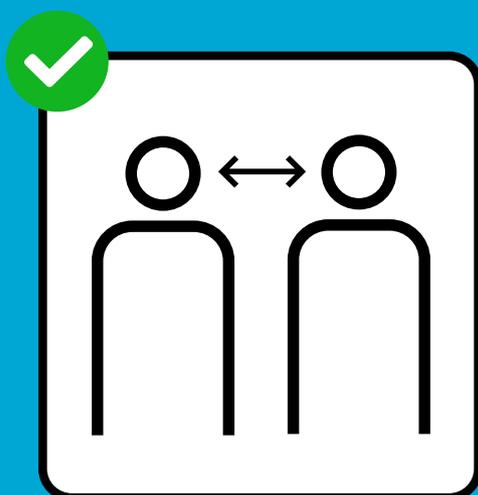


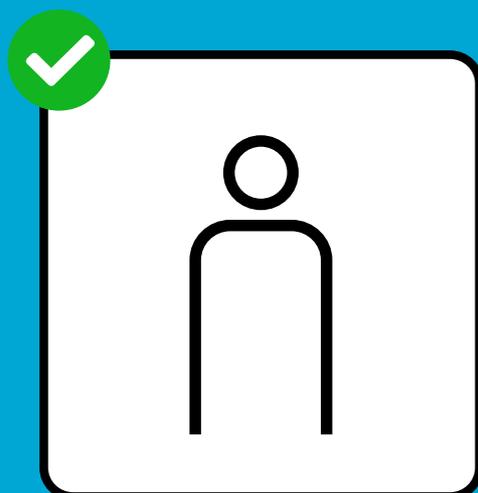
NOUVEAU CORONAVIRUS

**VOICI COMMENT
NOUS PROTÉGER.**



Garder ses distances

- Garder une distance d'au moins 1,5 m sur le lieu de travail
- Si cette distance ne peut pas être respectée, des mesures de protection supplémentaires sont obligatoires (paroi de séparation ou masque de protection)



Délimiter l'espace

- Seulement une personne dans les petits espaces (travailler seul/e)

www.ofsp-coronavirus.ch

En suivant ces règles simples, nous garantissons notre sécurité à tous.

Nous vous remercions de votre coopération !